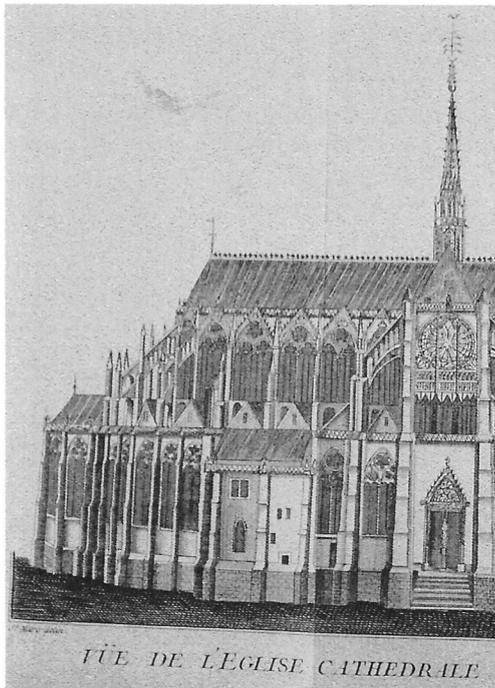


Culte et dévotion à la relique du chef de saint Jean Baptiste à Notre-Dame d'Amiens (de 1206 à 1878)

par Aurélien André*

L'insigne relique de la face du Baptiste fut reçue par l'évêque Richard de Gerberoy dans la cité épiscopale d'Amiens, le 17 décembre 1206. Elle fut aussitôt l'objet d'une intense dévotion populaire qui dépassa la ville et le diocèse d'Amiens. Les quelques lignes qui vont suivre s'intéresseront à la place de la relique et de son reliquaire dans la vie liturgique de la cathédrale amiénoise.

Au moment où l'on achevait la construction de la cathédrale, le chapitre et l'évêque d'Amiens, Guillaume de Maçon, firent rédiger un nouveau *Liber ordinarius* (1291). Ce livre, fixé par une solide chaîne aux stalles du chœur des chanoines, réglait toutes les cérémonies de l'église cathédrale, jour après jour. Il fut utilisé jusqu'aux réformes liturgiques qui suivirent le concile de Trente, au début du XVII^e siècle. On y suit avec précision les offices consacrés à saint Jean Baptiste et les dévotions rendues à la relique.



Les livres liturgiques à l'usage d'Amiens¹ des XVII^e et XVIII^e siècles témoignent d'un changement dans le calendrier des fêtes consacrées au saint Précurseur. C'est à cette époque que fut entièrement renouvelé l'environnement architectural du reliquaire. Celui-ci quitta dans la première moitié du XVIII^e siècle la salle haute de la Trésorerie pour la chapelle Saint-Jean-du-Vœu.

Les réformes liturgiques consécutives au concile de Soissons (1849) virent l'adoption définitive dans le diocèse d'Amiens de la liturgie romaine. Un certain nombre de fêtes propres à l'usage d'Amiens disparurent alors. Il fallut attendre 1878 pour que soient rétablis, avec l'accord de Rome, la fête et l'office de la réception de la face de saint Jean Baptiste.

La période médiévale

On ne sait où fut conservée la relique de la face de saint Jean, de son arrivée à Amiens à la fin du XIII^e siècle. Le chantier de la nouvelle église était achevé dans son gros œuvre à la mort de Saint Louis en 1270. Aucune des chapelles de la nef n'était encore construite à cette époque. Elles ne viendront se greffer entre les contreforts qu'à partir de 1292. Les chapelles rayonnantes ouvrant sur le déambulatoire appartiennent au plan originel. La seconde chapelle, du côté nord, est dédiée à saint Jean Baptiste. Peut-être fut-elle destinée à recevoir la relique de la face du saint. Au XIII^e siècle, le chef saint Jean devait être exposé dans l'église même, sur un autel, et accompagné de cierges. L'Ordinaire de 1291 cite souvent les *duo cerei Sancti Johannis*.

Dans l'Ordinaire, il est souvent question de la trésorerie (*thesauraria*). On y conservait le trésor et on en faisait également usage de sacristie. Il y a tout lieu de croire que c'est cet édifice qui subsista le long du bas-côté nord du chœur jusqu'à sa destruction en 1759². Le chef de saint Jean dut, d'assez bonne heure, être

* Archiviste du diocèse d'Amiens.

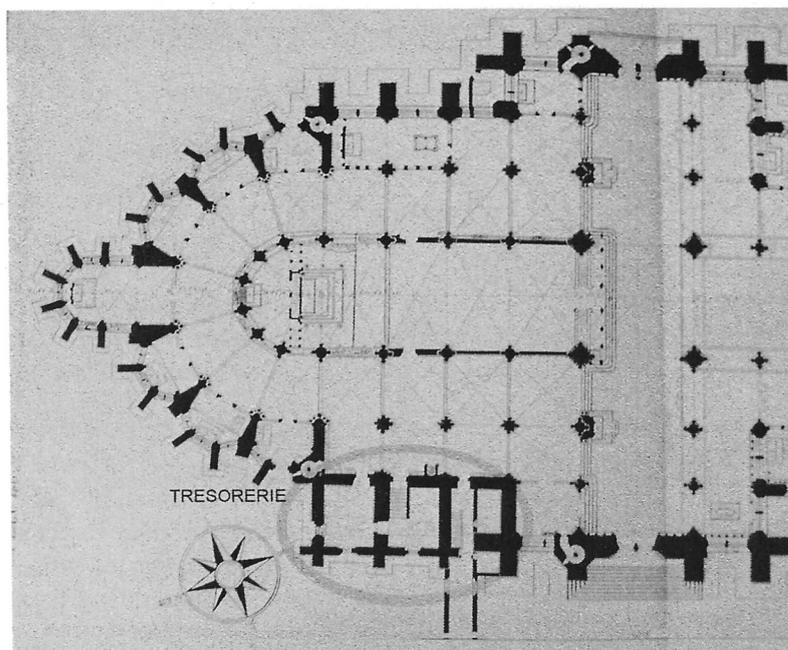
¹ Ces ouvrages sont conservés aux Archives départementales de la Somme, bibliothèque de l'Evêché déposée.

² Le plan de la Trésorerie est connu grâce au plan ou dessin dit de Saint-Marc de 1727 (Amiens, Musée de Picardie). L'élévation du monument l'est grâce à la gravure intitulée « Vue de l'église cathédrale du côté du palais épiscopal »

transféré au premier étage de cette trésorerie, qui devint sa chapelle. Il y était exposé sur un autel où l'on pouvait le vénérer.

Place de la relique de saint Jean Baptiste parmi les autres reliques

La relique de la face de saint Jean n'était pas exposée sur la tribune aux reliques sous l'édicule derrière le maître-autel. Cette tribune abritait dix reliques renfermées dans huit châsses différentes. Celles-ci étaient ordinairement recouvertes par des voiles en étoffe que l'on ôtait aux fêtes doubles. Seuls les saints du diocèse d'Amiens prenaient place à cette tribune. A la place d'honneur, au centre, était la châsse de saint Firmin le Martyr ; à sa droite celle de saint Firmin le Confesseur, et à sa gauche celle de saint Honoré. De part et d'autre prenaient place les châsses de saint Fuscien, des saints Ache et Acheul, des saints Warlus et Luxor, de saint Domic et de sainte Ulphe. Saint de la Chrétienté universelle, et non de la seule Eglise d'Amiens, saint Jean Baptiste était hébergé à part.



Les différentes fêtes dédiées à saint Jean Baptiste

L'ostension de la relique se faisait à certaines occasions à la tribune du jubé. Aux fêtes de saint Jean Baptiste et lors de la célébration du synode³.

La première des fêtes dédiées à saint Jean Baptiste dans l'Eglise d'Amiens est celle de la Réception de la relique, *In receptione faciei beati Johannis Baptiste*, le 17 décembre⁴. L'anniversaire de la réception de la face de saint Jean était célébrée à la cathédrale et à l'église Saint-Firmin-le-Confesseur seulement. Il semble que ce soit l'évêque Arnould de la Pierre (1236-1247) qui l'ait fait mettre au rang de semi-double. Les ornements liturgiques du jour sont rouges, le luminaire est celui des demi-doubles et deux cloches sont sonnées. Aux matines, on récite neuf leçons sur l'invention du chef de saint Jean et on lit la légende (l'histoire) de la réception de la relique.

La fête de la Nativité de saint Jean Baptiste⁵ revêtait à Amiens une importance toute particulière. Elle était précédée d'une vigile. A la messe, on refaisait les tonsures. Les châsses de saint Firmin et des autres saints étaient découverts de leurs étoffes et rendaient leur éclat sous le luminaire. La messe était chantée en présence de l'évêque, en chasubles blanches. Le graduel était chanté ce jour par deux enfants de chœur en haut du jubé. Aux premières vêpres, on ne faisait pas la station accoutumée, mais le lendemain l'on

publiée par le R.P. Daire dans son *Histoire de la ville d'Amiens*, Paris, 1757, tome II, p. 91.

³ « In fine vero omnium, ascendit in pulpitem dominus episcopus faciem beati Johannis Baptiste sacerdotibus et aliis ostensus. » (Et à la fin de tout cela, le seigneur évêque monte au jubé pour montrer la face du bienheureux Jean Baptiste aux prêtres et à tous), *Ordinaire de l'église Notre-Dame Cathédrale d'Amiens*, publié par G. Durand, p. 538, fol. 336 v^o.

⁴ *Ordinaire*, p. 55-57.

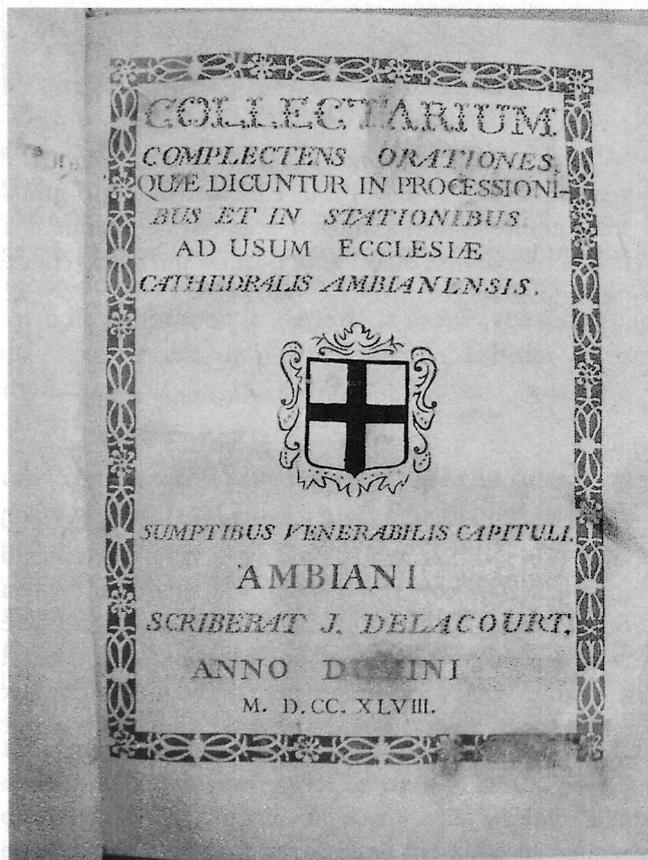
⁵ *Ordinaire*, p. 359-364.

faisait une procession solennelle dans le cloître⁶. On peut supposer qu'antérieurement on faisait une station, sans doute dans la chapelle Saint-Jean-Baptiste de la cathédrale. Cette procession se faisait en chapes de soie, en présence de l'évêque. Le chœur était, pour l'occasion, dirigé par le préchantre et par le chantre revêtus de leurs chapes blanches. Mémoire était faite de saint Nicolas et de saint Martin, deux saints particulièrement vénérés dans le quartier canonical⁷. Au retour, l'évêque donnait sa bénédiction. La fête de la Nativité, élevée au rang de grand double *cum eo*⁸, était éclairée par un luminaire abondant.

La fête de la Décollation de saint Jean Baptiste⁹ (29 août) était érigée en grand double *sine eo*. Comme pour le 24 juin, les châsses étaient découvertes et l'autel paré de tentures. La procession qui parcourait le cloître n'était pas menée par l'évêque. Elle faisait station entre l'église Saint-Nicolas et l'église Saint-Martin-aux-Jumeaux où le chœur, dirigé par le préchantre et le chantre en chapes rouges, entonnait plusieurs chants. Nous n'avons malheureusement aucune précision quant à la place de la relique au sein de ces offices.

Antoine Goze nous rapporte une antique tradition selon laquelle le chef de saint Jean parcourait la cathédrale sur un char triomphal¹⁰. Il s'agissait d'une « grande tribune de bois de figure quarrée, haute d'environ quinze pieds et de dix pieds de largeur à chaque face, nommée Béartem¹¹ en langue picarde,

tribune dans laquelle on montrait au peuple la relique du précieux chef de saint Jean Baptiste, pendant les temps des octaves des deux festes de la Nativité et de la Décollation de ce divin précurseur, elle fut détruite dans le spécieux prétexte que par sa pesanteur les roulettes qui servoient à la mouvoir d'un lieu à un autre, cassoient les pavés sur lesquels on la faisoit rouler. » Cette tradition, attestée pour le XVII^e siècle, était probablement en vigueur depuis le Moyen Age.



VOIR NOTE 12

L'époque classique

Au début du XVII^e siècle, l'esprit du concile de Trente souffle sur la liturgie du diocèse d'Amiens, qui est ramenée à plus de conformité avec celle de Rome. L'évêque Geoffroy de la Marthonie publia, en 1607, un bréviaire, et, en 1614, un *Missale ad usum insignis Ecclesiae Ambianensis...ad formam sacro-sancti concilii Tridentini restitutum*. On y trouve, aux mêmes dates que dans l'Ordinaire de 1291, les trois fêtes dédiées à saint Jean. La Nativité, au rang de double de première classe, bénéficie d'une

⁶ Il faut certainement entendre dans l'expression « per claustrum » le quartier, « cloître », canonical.

⁷ Les églises Saint-Nicolas et Saint-Martin-aux-Jumeaux s'élevaient sur le cloître Saint-Nicolas, actuelle rue Robert-de-Luzarches.

⁸ C'est à dire en présence de l'évêque.

⁹ *Ordinaire*, p. 433-436.

¹⁰ GOZE (Antoine), *Sur le culte de saint Jean Baptiste, dans la ville et le diocèse d'Amiens*, manuscrit de 10 p., décembre 1862 (Archives départementales de la Somme, fonds diocésain déposé, DA 875). Goze cite en fait PAGES, *Manuscrits*, publiés par Louis Douchet, tome IV, 1859, p. 455-456.

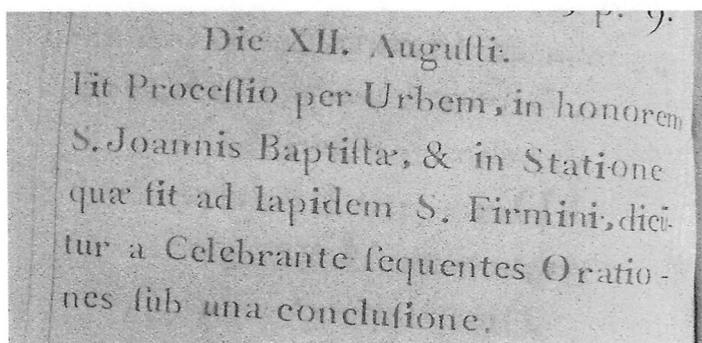
¹¹ Probablement du vieux mot français *beyer*, qui signifie regarder.

octave ; la Décollation, au rang de double de seconde classe, est maintenue au 29 août ; la Réception de la face, au rang de semi-double, se célèbre le 17 décembre.

Les Bréviaire et Missel édités en 1667 et 1675 par l'évêque François Faure reprennent pour l'essentiel ceux de Geoffroy de la Marthonie. La fête de la Décollation est transférée au lundi de Quasimodo : « *in crastino Dominicae in Albis, fit festum Decollationis S. Joannis Baptistae, duplex 2. Classis* ». Il faut peut-être voir dans ce changement de date une volonté de rapprocher une des fêtes du Baptiste des liturgies baptismales qui se déroulaient après la fête de Pâques.

Le Missel édité par Mgr de la Motte en 1752 reprend dans ses grandes lignes celui de 1675. Les gravures de Noblin en pleine page illustrant les principales fêtes de l'année sont les mêmes pour les deux missels. Curieusement la fête de la Réception de la relique de la face de saint Jean est avancée de quatre jours pour être célébrée le 13 décembre, selon le rit de grand double dans la cathédrale.

Un Processionnal à l'usage de la cathédrale d'Amiens, copié en 1748, nous renseigne sur les usages en vigueur au milieu du XVIII^e siècle¹². Y figure une procession à la date du 12 août. Cette procession en l'honneur de saint Jean Baptiste partait de la cathédrale et traversait la ville. Elle faisait station à la pierre de Saint-Firmin (église Saint-Firmin-à-la-Porte ou à-la-Pierre) où le célébrant récitait plusieurs oraisons rappelant la mémoire du roi Charles VII et appelant la protection divine sur le roi Louis XV.



Cette procession d'actions de grâces avait été instaurée dans le royaume par Charles VII pour célébrer la prise de Cherbourg et l'expulsion des Anglais de Normandie, le 12 août 1450. Le roi avait une grande dévotion pour le Précurseur et attribuait son succès à son intercession. Il avait fait don à la cathédrale d'un ornement de velours violet, semé de lis d'or, pour servir à la procession du 12 août où l'on portait le chef de saint Jean. Cette cérémonie eut lieu jusqu'à la Révolution française¹³.

Le Vœu de 1668

L'épidémie de peste qui ravagea Amiens en 1668 fut à l'origine de la construction d'une nouvelle chapelle destinée à recevoir la relique. Mgr Faure conçut le projet d'ériger, aux frais de la ville, une chapelle magnifique dans la cathédrale, sous l'invocation de Saint-Jean-Baptiste, afin d'obtenir la cessation du fléau par l'intercession du saint. Le jour de la Toussaint 1668, il présenta l'acte du vœu à Dieu, sur la patène en même temps que l'hostie. Une procession de pénitence, où l'on porta le chef de saint Jean Baptiste, fut organisée à travers la ville. La contagion finit par disparaître. Dès l'année suivante l'évêque sollicita les offrandes des fidèles pour l'accomplissement du vœu, en vain. Il fallut attendre plus de quarante ans pour que l'évêque Pierre de Sabatier consacra l'autel de la nouvelle chapelle.

Le choix se porta finalement sur la chapelle Saint-Pierre, dans le bras nord du transept. On abandonnait ainsi l'idée, trop dispendieuse, de construire un bâtiment de fond en comble. Le vocable de Saint-Pierre fut transféré dans la chapelle du bras sud du transept, jusqu'alors dédiée à la Conversion de Saint-Paul, pour former la chapelle Saint-Pierre-Saint-Paul. Pierre de Sabatier confia l'exécution du projet à l'architecte Gilles Oppenord qui fit travailler le sculpteur Jean-Baptiste Poultier. Dans le même temps, en 1711, on éleva la petite sacristie entre les deux culées de contreforts, qui existe encore aujourd'hui. Mgr de Sabatier consacra le nouvel autel et y chanta la messe pour la première fois le 21 décembre 1711.

¹² *Collectarium complectens orationes, quae dicuntur in processionibus et in stationibus ad usum ecclesiae cathedralis Ambianensis, sumptibus venerabilis capituli Ambiani* (Archives départementales de la Somme, bibliothèque de l'Evêché déposée, sans cote).

¹³ SALMON (Charles), *Histoire du Chef de saint Jean-Baptiste*, Amiens : Langlois, 1876, in-12, p. 85-86.

Voir aussi DU CANGE (Charles Dufresne), *Traité historique du Chef de saint Jean Baptiste*, Paris, 1665, in-4^o, p. 127.

La partie centrale du stylobate du retable est occupée par un médaillon ovale en bronze doré, représentant le chef de saint Jean sur un plat, qui sert de clôture à un réduit destiné à recevoir le reliquaire. Une grille, rappelant la prison du Baptiste, permettait de protéger la relique et son reliquaire les jours où le médaillon était ôté. A cause de l'humidité, la relique n'a jamais pu être déposée de façon permanente en ce lieu. Il est probable qu'elle continua d'être déposée dans la trésorerie haute jusqu'à sa destruction en 1759. Elle dut alors gagner la petite sacristie de la chapelle Saint-Jean-du-Vœu.

Essai de cérémonial du chanoine Villeman

En 1738, le chanoine d'Amiens François Villeman rédigea plusieurs cahiers portant le titre *Essay d'un cérémonial pour l'Eglise d'Amiens*¹⁴. Charles Salmon en cite plusieurs passages dans son *Histoire du Chef de saint Jean-Baptiste*, relatant le déroulement des offices le jour de la Décollation de saint Jean. Il s'agit d'un témoignage qui permet de saisir la complexité et la longueur des cérémonies qui animaient encore la vie de la cathédrale sous le règne de Louis XV.

« Lundi (après *Quasimodo*). La Décollation de saint Jean-Baptiste. Double de 2^e classe. Rouge (...)

« Matines à cinq heures. Deux hauts vicaires régissent le chœur. Les leçons se disent en chape au Jubé (...). Ensuite laudes. Prime à 8 h. ½. Pendant la lecture du Martyrologe, M. le Doyen, en étole et chape rouge, fait dans le Jubé la montre du Chef de saint Jean-Baptiste, comme il en suit : le chapelain de la haute-trésorerie ou le sacristain en chape rouge avec le précieux reliquaire du Chef de saint Jean-Baptiste pendu au cou, le tenant sur sa poitrine, précédé du suisse pour écarter le peuple, et de deux enfants de chœur portant flambeaux allumés, monte au Jubé. En arrivant ledit chapelain dépose le reliquaire sur le tapis préparé à cet effet au Jubé et pendant sur la nef du côté du midi. Ensuite M. le Doyen précédé des deux hauts vicaires aussy en chapes rouges monte audit Jubé, et incliné devant la Relique, ayant les mains jointes, il récite le *Confiteor* comme à la messe (...); après quoi il fait la montre au peuple qui est à genoux en ladite nef, pendant laquelle lesdits hauts vicaires chantent un des Répons : *Cui nomen erat Joannes*. M. le Doyen tenant toujours ledit reliquaire exposé vers le peuple dit l'oraison (...), laquelle oraison finie il donne la bénédiction au peuple en formant le signe de la croix avec ledit reliquaire, que ledit chapelain reprend pour descendre du Jubé dans l'ordre qu'il y est monté. Ensuite les deux vicaires suivis de M. le Doyen en descendent pareillement.

« A la fin de la messe, pendant que le célébrant récite l'évangile *In principio*, le chapelain de la haute-trésorerie en chape rouge, précédé du suisse pour écarter le peuple et de deux enfants de chœur portant chacun un flambeau allumé vient déposer le Chef de saint Jean-Baptiste dans le milieu de l'autel pour y être baisé du célébrant, diacre, sous-diacre et des autres chapelains revêtus servants à l'autel, lesquels sortis du sanctuaire, ledit chapelain de la trésorerie reprend ladite Relique, descend sur la dernière marche de l'autel dans le milieu tourné vers le chœur ayant à ses côtés lesdits porte-flambeaux, présente ladite Relique à baiser à tous ceux du chœur, M^{rs} les Préchantre et Chantre en chapes et bâtons d'argent marchent les premiers, puis M. le Doyen, les dignitaires, les chanoines, les chapelains et tous ceux du clergé chacun en son rang, après quoi ledit chapelain précédé desdits porte-flambeaux, passe avec ladite Relique au travers du chœur, marchant par le côté droit pour monter au Jubé où M. le Doyen en étole et chape rouge monte aussy précédé des deux hauts vicaires pareillement en chapes, pour y faire sur la nef la montre dudit Chef comme il est dit cy-dessus. »

Rétablissement dans le diocèse d'Amiens de la fête et de l'office de la Réception de la face de saint Jean Baptiste

En 1849, au concile de la province de Reims tenu à Soissons, il fut décidé de revenir à la liturgie purement romaine. Mgr Antoine de Salinis, à l'ultramontanisme affirmé, fut la cheville ouvrière de cette

¹⁴ Archives départementales de la Somme, 4 G 3031 et 4 G 3032.

réforme dans le diocèse d'Amiens. Il s'entoura pour l'occasion des conseils de l'abbé de Solesmes, Dom Guéranger. En 1853, c'était chose faite. La plupart des fêtes propres à l'usage d'Amiens avaient disparu. La fête de la Réception de la face de saint Jean Baptiste fut supprimée. La Sacrée Congrégation des Rites permit que la fête de la Décollation de saint Jean Baptiste fût élevée du rit double majeur à celui de double de seconde classe. Seule une mention à la fin de la sixième leçon des matines rappelait la translation de la relique à Amiens en 1206.

Mgr Bataille poursuivit les efforts de Mgr Boudinet pour rétablir cette fête. En 1878, la Sacrée Congrégation des Rites approuva, pour le diocèse, l'office de la Translation de la face de saint Jean Baptiste à Amiens. La fête fut rétablie pour le 17 décembre 1879. En 1853, de vives instances avaient été présentées pour obtenir le maintien de cet office. Probablement pour éviter de se prononcer et paraître prendre parti contre d'autres églises qui se prévalaient de posséder le chef du Précurseur, la Sacrée Congrégation avait supprimé la fête. Lors de sa visite *ad limina*, en 1877, Mgr Bataille présenta une instance devant le cardinal préfet de la Congrégation des Rites et sollicita de nouveau l'approbation de cet office. Des documents furent joints à la requête et notamment une conférence du cardinal Wiseman de 1861, déclarant avoir la certitude de l'authenticité de la relique d'Amiens. Après les savantes remarques de Wiseman et celles du cardinal Bartolini qui a vu, tant à Amiens qu'à Rome, les deux parties du chef de saint Jean Baptiste, la Congrégation des Rites concéda au diocèse d'Amiens, pour le 17 décembre, l'office de la Réception de la face de saint Jean Baptiste. « Par là Rome reconnaissait définitivement l'authenticité de la relique amiénoise »¹⁵. Un nouvel office fut rédigé. Le texte sur vélin est conservé aux Archives du diocèse d'Amiens¹⁶.

¹⁵ *Lettre circulaire de Monseigneur l'Evêque d'Amiens aux membres de son clergé, sur le rétablissement dans le diocèse de la fête et de l'office de la Réception de la face de saint Jean-Baptiste*, Amiens : Delattre-Lenoël, 1879, 17 p., in-4°.

¹⁶ Archives départementales de la Somme, fonds diocésain déposé, DA 875.